

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### G FUND - Short Term Absolute Return, un compartiment de droit luxembourgeois de la Sicav G FUND

Classe : SC EUR (Capitalisation) LU1891751320  
Cette Sicav est gérée par Groupama Asset Management

#### Objectifs et politique d'investissement

Dans ce document, le compartiment G FUND - Short Term Absolute Return est aussi appelé « Fonds ».

Ce Fonds est géré de façon active et a comme objectif de gestion d'obtenir une performance supérieure à l'ESTER capitalisé sur un horizon de placement recommandé de 2 ans. L'indice de référence est utilisé comme élément de comparaison a posteriori mais ne préjuge pas de la composition de l'actif qui est amené à être investi sur différents instruments et stratégies.

Ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR. L'approche ESG appliquée au Fonds prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, sans pour autant être un facteur déterminant dans la prise de décision. Le Fonds n'est pas un fonds monétaire au sens du Règlement (UE) 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires. Le Fonds sera principalement investi sur des supports obligataires et monétaires dont la répartition sera optimisée pour atteindre l'objectif d'investissement.

Le Fonds a pour objet la gestion d'un portefeuille diversifié de valeurs investi tant en obligations, qu'en titres de créances et instruments du marché monétaire et en instruments dérivés. Le total des titres de qualité high yield (c'est-à-dire dont la notation est strictement inférieure à BBB- (S&P/Fitch) ou équivalent) ne pourra pas excéder 35%. Le total des titres (hors titres de pays émergents et hors obligations convertibles) de qualité high yield et des titres non notés ne pourra pas excéder 20% de l'actif net du Fonds. Le Fonds n'investira pas dans les distressed et defaulted securities, c'est-à-dire dont la notation est inférieure à CCC. Le Fonds peut investir dans la limite de 20% de l'actif net dans des titres des pays émergents. Le Fonds pourra investir maximum 10% de ses actifs en obligations convertibles. Pour atteindre cet objectif, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse macro-économique couplée à une analyse de marché (données de flux, émission, consensus...) pour identifier des thèmes centraux d'investissement. Chaque thème central sera décliné en plusieurs stratégies discrétionnaires d'investissement donnant lieu à des prises de positions directionnelles et tactiques ainsi que des arbitrages, sur les taux d'intérêt via les marchés de taux, les marchés à terme, les marchés de devises et/ou les instruments dérivés.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 20% de ses actifs en ABS et MBS. Le Fonds pourra investir maximum 15% de ses actifs dans des dettes subordonnées comprenant maximum 5% de Coco Bonds. Les Coco Bonds sont des titres de dette subordonnée convertibles de manière automatique en une quantité prédéterminée d'actions ou dépréciés, à la suite d'un événement déclencheur prédéfini. Dans un but d'exposition et couverture, le Fonds pourra investir en instruments financiers dérivés négociés de gré à gré ou sur un marché réglementé. Ce Fonds peut acquérir des parts ou actions d'autres organismes de placement collectif (OPC) (ETFs/trackers inclus) de type ouvert à condition de ne pas investir plus de 10% de ses actifs nets dans ces parts ou actions d'OPC. Les OPC seront notamment ceux gérés directement ou indirectement par Groupama Asset Management. A titre accessoire, le Fonds pourra détenir des liquidités. Il a l'intention de recourir aux techniques et instruments financiers tels que décrits dans la Section III du Prospectus. Toutefois, le Fonds n'aura pas recours aux Total Return Swap (« TRS »), ou contrat d'échange sur rendement global, aux opérations de prise et mise en pension ainsi qu'au prêt/emprunt de titres. La durée des titres choisis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale du Fonds de -3 à +3.

Le Fonds est valorisé en Euro. La devise de référence de l'action est l'Euro.

L'investisseur peut acheter ou vendre des actions du Fonds à une fréquence journalière (jours bancaires ouvrables).

Les revenus de l'action sont réinvestis.

L'action ne peut être acquise que par des Investisseurs Institutionnels.

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 3 reflète un potentiel de gain et/ou de perte limité de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements essentiellement dans des obligations, titres de participation et autres instruments monétaires sans contrainte géographique.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de crédit et de taux d'intérêt liés aux investissements dans des obligations :** Le Fonds, investissant en obligations, titres du marché monétaire ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel événement dépend de la qualité de l'émetteur. Une hausse des taux d'intérêts peut induire une baisse de la valeur des titres à revenus fixes détenus par le Fonds. Le prix et le rendement d'une obligation variant en sens inverse, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

**Risque lié à la détention d'obligations convertibles :** Les obligations convertibles sont des titres hybrides entre une dette et les fonds propres, qui, en principe, permettent aux titulaires de convertir leur participation en obligations en actions de la société émettrice à une date future déterminée. L'investissement dans les convertibles entraînera une plus grande volatilité que les investissements obligataires effectués dans les obligations classiques.

**Risques liés à la détention d'obligations "high yield" :** Le Fonds investit en obligations spéculatives qui peuvent générer des revenus plus importants que des obligations de qualité mais au coût d'un niveau de risque supérieur.

**Risque lié à la détention de titres ABS/MBS :** Le Fonds peut investir dans des titres adossés à des actifs (« asset-backed securities », « ABS »), y compris dans des titres adossés à des créances hypothécaires (« mortgage-backed securities », « MBS »), qui sont des Titres de créance garantis par un panier d'actifs ou par les flux de trésorerie générés par un panier d'actifs sous-jacents spécifiques. Les ABS et MBS peuvent être très peu liquides et, de ce fait, sujets à une forte volatilité.

**Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés :** Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière du Fonds.

**Risque de liquidité :** Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

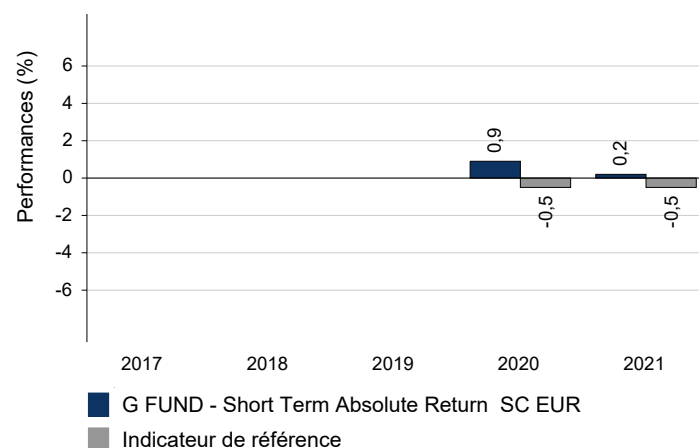
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,35%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,00% à la dernière clôture du Fonds
20% TTC de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice ESTER capitalisé +1,00%	

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 28 février 2022. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

**Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties correspondantes du prospectus, disponible à l'adresse [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).**

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 13 décembre 2018

Date de création de l'action : 17 décembre 2019

Devise de référence : Euro

Indicateur de référence : ESTER capitalisé.

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris, France ou sur le site internet suivant : [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).

G FUND est une SICAV à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de Groupama Asset Management.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Groupama Asset Management et sur son site internet : [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).

Les informations détaillées relatives à la politique de rémunération en vigueur de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.groupama-am.com/fr/nous-connaître/une-gouvernance-responsable/](http://www.groupama-am.com/fr/nous-connaître/une-gouvernance-responsable/). Une copie papier de la politique de rémunération sera mise, à titre gratuit, à disposition des actionnaires sur demande auprès de la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 27 septembre 2022.